



Mairie de Nanterre

Votre correspondante

Hélène de la PORTE
Chef de projet Chemin de l'Île

QUARTIER DU CHEMIN DE L'ÎLE

Conseil de quartier

*Atelier « Aménagement »
Synthèse de la rencontre du 27 octobre 2009*

Participants :

CAMPION Pierre,
CAMUS Philippe,
SOULAGE Vincent,
CHAMPESME Michel,
LIME Jeanne,
PIERON Danielle,
JACQUEMIN Martine,
VANHERPE Jacques,
Mme BORDMANN
BOURREAU Estelle,

BENADDI-BIGDADE Habiba, responsable de l'animation du conseil de quartier
MOURET Catherine, conseillère municipale, co-pilote de l'atelier
NGIMBOUS BATJOM, conseillère municipale, élue du quartier.

ADROT Florence, direction du développement culturel, Bibliobus
DE LA PORTE Hélène, chef de projet du Chemin de l'Île

Excusés :

HIEU Michel, de LAJARTE François, conseillers municipaux

▪ Evolution du quartier Hoche.

Les travaux de l'écoquartier Hoche commencent.

Octobre 2009 à février 2011 – Première phase de travaux

- Aménagement de l'avenue Hoche
- Création de l'avenue de la Commune de Paris
- Création de la nouvelle place
- Aménagement d'un débouché de la rue Ampère sur l'avenue de la Commune de Paris
- Aménagement de la rue de l'avenir pour gérer en interne les flux de circulation des chantiers

Mars 2011 à fin 2013 – Deuxième phase des travaux

- Aménagement des rues internes (Sannois, Avenir, Ampère et Doucet)
- Finition des espaces publics au fur et à mesure des livraisons des programmes immobiliers

L'accès des chantiers promoteurs et du chantier voirie se fera depuis la rue Ampère, la rue de Bezons et la rue de l'avenir nouvellement créée. Un accès chantier depuis l'avenue de la Commune de Paris sera mis en place. Une zone de stockage sera aménagée sur la section nord de l'avenue de la Commune de Paris au niveau de l'échangeur pour limiter l'impact sur la circulation.

☞ *Le programme prévoit 850 m² de commerces sur le lot 3.2. Ne s'agit-il pas d'une erreur ?*

Le programme du lot 3.1 comprend bien 650 m² de commerces. Les m² nécessaires aux locaux complémentaires du Centre social et culturel des Acacias pourraient être pris sur les surfaces commerciales.

☞ *Problème d'accessibilité au bout de l'avenue de la Commune de Paris. Une voie a été construite mais reste fermée, ce qui oblige les automobilistes à faire un détour par les papeteries.*

L'EPASA n'a pas été saisi de cette question. Le conseil de quartier sera l'occasion de l'aborder.

☞ *Demander à l'EPASA de venir présenter ces chantiers au prochain conseil de quartier*

L'EPASA sera présent au conseil de quartier du 8 décembre 2009.

▪ Installation à la rentrée prochaine de CESI, école d'ingénieur.

Le permis de construire a été délivré le 26 mai dernier par la Ville. Les travaux ne démarreront qu'une fois que des accords auront été passés entre le vendeur et l'acquéreur concernant le contrat de servitude lié à la pollution du site.

▪ Etat d'avancement de la passerelle au dessus de la darse.

Les travaux ont débuté en février 2009 et dureront environ 18 mois. Ils sont réalisés par le Conseil Général dans le cadre de la continuité des berges de Seine du département, de Gennevilliers à Rueil-Malmaison.

Son coût global s'élève à 3,8 M€. Cette passerelle sera destinée aux piétons et sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux deux roues non motorisés, de par la présence de 2 ascenseurs.

Calendrier prévisionnel :

- Du 30 avril à juin 2009 : début des travaux de plate-forme et terrassement pour travaux d'ouvrages
- De juin à juillet 2009 : réalisation des pieux
- De juillet à octobre 2009 : travaux de béton armé (semelles, socles des arcs, gaines d'ascenseurs)
- De septembre à octobre 2009 : montage des ascenseurs
- De mi-octobre à mi-décembre 2009 : mise en place de la charpente métallique sur site
- De décembre à mars 2010 : platelage et garde-corps
- De mars à mai 2010 : finitions

☞ Un habitant explique que certains aménagements au sol aux abords de la darse restent à la charge de la Ville.

▪ **Etat d'avancement de la CPA du Chemin de l'Île.**

La procédure de mise en concurrence de la concession d'aménagement du Chemin de l'Île a été lancée par le conseil municipal du 10 février 2009. L'aménageur sera désigné lors du conseil municipal du 15 décembre prochain.

☞ Présentation de l'aménageur aux membres de l'atelier aménagement en janvier 2010

Le prochain atelier devrait avoir lieu le 19 janvier. L'aménageur sera présenté à cet atelier.

☞ Présentation globale des opérations et de l'aménageur dans le cadre d'un conseil de quartier commun aux quartiers République et Chemin de l'Île au premier trimestre 2010.

Le conseil de quartier commun devrait se tenir en février.

☞ Le Bibliobus a atteint ses limites au Chemin de l'Île (sur-fréquentation). Cela fait des années que les habitants évoquent le besoin d'une médiathèque dans ce quartier. F. ADROT réaffirme la nécessité d'intégrer ce projet dans la réflexion sur l'occupation du futur centre commercial.

Habiba Benaddi-Bigdade rencontrera prochainement Zahra Boudjemai, adjointe au Maire chargé de la Culture, sur cette question.

Mais de toute évidence, aucun équipement public n'est prévu dans la programmation.

▪ **Projet d'extension du Parc Départemental du Chemin de l'Île**

Le Conseil Général souhaite prochainement créer une extension du Parc du Chemin de l'Île sur une friche située à proximité de la Maison d'arrêt. Un dossier a été transmis pour avis à la Ville début septembre.

▪ **Redémarrage de l'activité des papeteries de la Seine**

Concernant les papeteries de la Seine, la direction a annoncé officiellement au Comité d'Entreprise le redémarrage de l'activité au 28 octobre. Des salariés ont été convoqués pour préparer l'outil de travail à partir de début du mois de septembre.

- **Fusion EPAD/EPASA et extension du périmètre de l'OIN**

Deux projets de décrets sur l'extension de la Défense font craindre une nouvelle confiscation d'une grande partie du territoire nanterrien par l'Etat, sans aucune concertation.

En effet, le gouvernement entend finaliser les décrets portant sur la fusion de l'EPAD et l'EPASA et sur l'extension du périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) dans le courant de l'automne. L'objectif est de disposer d'un nouvel établissement sur un périmètre élargi au 1^{er} janvier 2010.

Le périmètre d'OIN engloberait désormais 556 des 1220 hectares du périmètre nanterrien, contre 320 hectares actuellement aménagés par l'EPASA. Toutes les zones d'activité économique de la ville y seraient inscrites, à l'exception de celle des Champs-Pierreux. Par ailleurs, Nanterre ne disposerait plus que de deux sièges sur 15 au nouveau conseil d'administration, contre 6 au sein de l'actuel CA de l'EPASA, présidé en outre par le Maire de Nanterre.

Dans une pétition adressée au Président de la République qui lui a été remise le 2 novembre (veille du délai de 3 mois accordé aux collectivités concernées pour rendre leur avis), les Nanterriens et les habitants des villes voisines ont demandé le retrait des textes et la reprise de la concertation. Par la suite, des rencontres thématiques seront organisées pour informer les Nanterriens de l'avancement des dossiers et recueillir leurs avis et propositions. Les débats seront relayés par un site internet exclusivement dédié aux questions du devenir de Nanterre.

- **Aménagement du terre plein secteur Hoche**

Le maître d'ouvrage du projet d'aménagement du terre plein situé entre Rouget de Lisle et le futur quartier Hoche est l'EPASA.

Le cahier des charges du marché prévoit la reprise du pont Hoche, un aménagement paysager du terre plein, l'implantation possible de jardins collectifs et l'aménagement d'un espace de pratiques urbaines en lieu et place du parking « Becquet ».

L'Avant Projet (AVP) sera remis à la ville en janvier pour un avis à rendre en mars 2010 et une validation définitive en août 2010. Début des travaux : janvier 2011.

La concertation sur ce projet pourrait démarrer dès le mois de janvier 2010 par une visite du site en présence de l'atelier aménagement du Chemin de l'Ile et du collectif du quartier République, ainsi que les services municipaux (jeunesse, sports...) et associations concernés.

- **Questions diverses abordées lors de l'atelier**

☞ *Numérotation de la Maison du Chemin de l'Ile*

Une plaque va être confectionnée par le service compétent et sera posée sur le bâtiment.

☞ *Les élus du quartier et l'atelier cadre de vie proposent une visite du secteur Logirep/Acacias le samedi 21 novembre 2009.*

Rendez-vous à 10h à la Maison du Chemin de l'Ile

☞ *Etat d'avancement du projet d'aménagement de la gare RER Nanterre Ville (percée Gallieni).*

Il fait partie des aménagements programmés à terme par le Conseil Général. Mais aucune échéance n'est annoncée.

☞ *Forte demande de jardins partagés et d'aires de jeux pour enfants dans le quartier*

Des jardins collectifs sont envisagés dans le cadre de l'aménagement du terre plein sur le secteur réflexion sur un projet de jardin partagé sur les espaces extérieurs de la mairie de quartier.

☞ *Préoccupations sur l'état du bâti de l'antenne jeunesse du Chemin de l'Ile*

A ce jour, il n'est pas prévu de le rénover dans son intégralité.

